

S Y N T H È S E

ENTRETIENS JACQUES CARTIER – 22/11

Visions croisées des écosystèmes financiers du Québec et d'Auvergne-Rhône-Alpes.
Focus sur les FinTech et les investissements croisés en capital entre les deux régions.



Le 22 novembre 2016 restera une date historique. Pas tellement par l'immense embouteillage qui nous a fait perdre la moitié des inscrits à la conférence mais plutôt parce que cela restera la date à laquelle nous avons ajouté au Pont construit par le Centre Jacques Cartier (CJC) entre Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec un Tablier destiné aux places financières. Ce projet que nous caressions depuis 18 mois avec Frédéric BOVE et nos équipes a enfin vu le jour.



Ce Tablier du « Pont CJC » unira **2 régions qui ne sont pas si différentes qu'on aurait pu l'imaginer**. Quasi égales en termes de population autour du chiffre de 8 millions d'habitants, les PIB que ce soit au total ou par habitant ne diffèrent pas fondamentalement. Les 2 régions présentent également la caractéristique d'être extrêmement diversifiées sur le plan des activités industrielles ; bien sûr, il y a quelques différences notoires, mais on pourra plutôt parler de compléments que

d'antagonismes. Les 2 régions sont également des points d'entrée sur les 2 continents. La géographie particulière de l'estuaire du Saint-Laurent confère à Montréal une grande proximité avec le cœur des États-Unis via la région des Grands Lacs. Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas en reste en tant que 8^e région européenne située aux confins des plus grandes régions industrielles de ce continent avec lequel elle a déjà une forte activité exportatrice. Les 2 régions présentent également la caractéristique d'avoir un très grand nombre de petites entreprises, trop petites parfois.



C'est sur le plan des **places financières que nous différons cependant de manière sensible**. Montréal, une métropole de 3 millions d'habitants, figure au 15^e rang du classement GFCI dans lequel Paris ne pointe qu'après le 30^e rang et où Lyon n'est pas classée. Si les 2 régions sont également dotées de réseaux bancaires ainsi que d'une couverture significative des professions du droit et du chiffre, elles diffèrent énormément sur les fonctions sophistiquées de la finance.

On notera que Montréal demeure la bourse de produits dérivés financiers au Canada, on notera surtout une présence marquée des activités de gestion de fonds et surtout, ce qui est un corollaire, de l'existence dans cette province de très gros investisseurs tels que le mouvement Desjardins, la CDPQ et le Fonds de Solidarité FTQ (FDS) qui participait à notre table ronde. L'industrie du Capital Investissement y est également extrêmement développée avec des masses sous gestion qui sont de l'ordre de 10 milliards de dollars canadiens. Cette différence fondamentale s'accompagne cependant d'une statistique curieuse qui met face-à-face le peu d'introductions en bourse au Québec (2 ou 3 par an) ce qui est la moitié du chiffre que nous jugeons déjà faible en Auvergne-Rhône-Alpes lorsqu'il ressort à 5 par an.

La conférence a également été l'occasion de confronter nos situations et nos réflexions sur deux thèmes bien précis : **les FinTech** et **l'actionnariat croisé**.

LES FINTECH

La conférence sur les **FinTech** a mis en présence des experts aux compétences extrêmement complémentaires :



Patrick BERTRAND, Président de Lyon French Tech et **Joëlle DURIEUX**, Directrice générale du Pôle Finance Innovation à Paris représentaient le côté français.



Éric LEMIEUX, Président et associé principal du fonds MDS capital ainsi que **Francis POULIOT**, PDG de Satoshi Portal et grand expert du Bitcoin apportaient la vision canadienne.

Cette table ronde a permis d'approcher les enjeux de la révolution FinTech/insurtech pour les acteurs installés, comme pour les nouveaux entrants. Dans cet environnement en forte transformation, la course de vitesse est engagée, mettant au défi FinTech, institutions financières, régulateurs et investisseurs. « *La façon dont on fait commerce avec les institutions financières va se transformer vite et radicalement* » nous dit **Éric LEMIEUX**, Président et associé principal de MDS. Le mouvement Desjardins l'a bien compris, en réalisant 1 milliard de \$ canadiens en investissement technologiques, avec une équipe de 300 personnes.



Dans le domaine de l'assurance, **Joëlle DURIEUX**, Directrice Générale du Pôle Finance Innovation qui labellise 100 FinTech et assurtech par an, indique que 70 % des actes faits par les assurances seraient bientôt « blockchainés ».



Alors, de quelle nature sont ces innovations ? Elles sont avant tout diverses, certaines étant purement technologiques, d'autres reposant sur l'apparition de nouveaux usages ou encore d'autres venant répondre à des « trous dans la raquette ». **Patrick BERTRAND**, Président de Lyon French Tech, met quant à lui l'accent sur les nouvelles capacités en matière de scoring, d'offres de paiement, souvent en lien avec l'exploitation des data et les robots.

La question de la relation entre monde bancaire et FinTech a eu sans surprise la part belle au cours de ce débat.

L'un comme l'autre ont en commun une vocation de désintermédiation. Les banques par la nature même de leur métier, les FinTech par l'usage du web, outil par excellence de la désintermédiation. Dans cette approche, les banques n'ont que peu d'atouts en main sur la partie front office par rapport aux nouveaux entrants.

En revanche, leur valeur ajoutée en matière de Back Office reste un atout stratégique. Comme le souligne **Joëlle DURIEUX**, au-delà de ces comparaisons frontales, c'est plus sur la juste recherche des complémentarités que s'écrira l'avenir, si l'on apprend toutefois à dépasser le contraste de cultures entre institutions financières et FinTech. Elle cite par exemple la difficulté de compréhension qu'il peut y avoir entre des FinTech et des départements de déontologie de banques. En clair, « *Intermédiaire les FinTech auprès des grands groupes* » sera un défi pour l'éco-système.



Enfin l'autre enjeu des banques est interne et réside dans la réussite d'une véritable révolution culturelle, celle de l'appropriation du digital par leurs équipes. C'est ce qui conditionnera la nécessaire transformation de leur modèle.

Le sujet de la régulation a été abordé à plusieurs reprises, il figure au cœur de ces métiers et en constitue la clé de voute : de la régulation naît la confiance, moteur essentiel quand on manie de l'argent. Que faut-il espérer du régulateur ? Qu'il permette de faire des expérimentations hors cadre, comme Londres l'a autorisé (ce qui ne peut pas se pratiquer en France) ou qu'il assure le maintien d'un cadre propice à cette confiance ? L'éco-système des FinTech plaide pour ces zones de « bacs à sable », fortement attractives. Mais on sent a contrario, comme le souligne **Eric LEMIEUX**, que c'est l'existence de règles qui ouvrira les marchés, notamment en matière de bitcoin et blockchain. Elles les transformeront en opportunités pour les grandes institutions financières. Sinon, il faudra les voir comme des menaces.



Un éco-système favorable aux FinTech selon **Francis POUILLOT**, PDG de Satoshi Portal et ambassadeur Bitcoin, c'est le mix entre une capacité d'innovation doublée d'une capacité de la faire croître, ceci dans un système difficile, car oligopolistique. Idée, innovation, croissance en sont les étapes. Mais n'oublions pas aussi la dynamique portée par les FinTech. Pour **Patrick BERTRAND**, elles sont « un fuel » pour notre économie, à travers le potentiel d'analyse d'actifs « Big Data » par les robots. Il ouvre considérablement le champ des possibles pour des investisseurs tentés par le non coté, surtout en période taux bas et de croissance molle.

On aura vu au long de ces échanges une grande complémentarité de points de vue entre nos régions et un souhait de poursuivre les échanges, ne serait-ce qu'en mettant en avant la formidable porte d'entrée que Montréal constitue pour irriguer le continent nord-américain avec les technologies FinTech.



Le mot de la fin reste à l'animateur du débat, **Mario ALBERT**, Directeur Général de Finance Montreal, interrogeant les participants de la table ronde : l'enjeu du développement des FinTech repose-t-il plus sur la technologie ou sur la gestion du changement ? Réponse unanime de tous pour donner la priorité à la gestion du changement, sans surprise pour les auditeurs qui ont suivi le débat.

L'ACTIONNARIAT CROISÉ

La conférence sur **l'actionnariat croisé** se voulait identifier les possibilités d'aider les entreprises des 2 côtés de l'Atlantique à s'internationaliser en utilisant le levier financier, avec pour intervenants :



Claude DESY

Avocat
Dunton rainville



Patrick MARTIN

Président
MABEO et MEDEF
Auvergne Rhône-Alpes



Bertrand RAMBAUD

Président
Groupe SIPAREX



Jean WILHELMY

Vice-Président
principal
Fonds de
Solidarité FTQ



Jean WILHELMY, vice-président principal du FDS, nous a démontré la puissance des fonds canadiens et en particulier du sien qui gère près de 12 milliards de dollars. Il nous a surtout expliqué dans quelle mesure FDS est capable d'investir des sommes allant de 3 à 100 millions de dollars et se trouve être représentatif du capital patient que l'on trouve au Québec. Par des exemples précis, concernant la France et notre région, il a également mis en évidence le caractère extrêmement international de ces fonds qui n'hésitent pas à venir investir dans des sociétés cotées, ou pas, sur notre territoire. C'est ainsi qu'il nous a présenté l'investissement de FDS dans la société rhônalpine ADETEL.

Patrick MARTIN, intervenant au titre de sa propre société MABEO et de sa présidence du MEDEF Auvergne Rhône-Alpes, a confirmé que nos entreprises, souvent trop petites, avait très certainement des besoins de capitaux élevés. Nous avons estimé à près d'un milliard d'euros la masse de fonds propres qu'il faudrait investir dans nos entreprises pour leur donner une assise financière suffisante pour envisager une politique de croissance à l'exportation à travers l'innovation. Encore faut-il que les actionnaires de ces sociétés souhaitent ouvrir leur capital. Ce sujet semble d'ailleurs assez partagé des 2 côtés de l'Atlantique. Mais sans doute la caractéristique de l'actionnariat canadien, on l'a vu long terme et patient, est quelque chose qui peut séduire nos entreprises.



Claude DESY, avocat dans le groupe DUNTON RAINVILLE, avait pour mission de nous permettre de mesurer les difficultés qui se posent au chef d'entreprise dès lors qu'il veut s'implanter au Canada. Rien d'insurmontable mais, comme dans tout pays, il convient de prendre les précautions nécessaires et, lorsqu'on les connaît, on s'aperçoit qu'il y a de grandes opportunités, au-delà bien entendu des opportunités stratégiques évoquées précédemment, notamment sur le plan fiscal. Cela démontre, s'il en est besoin, l'intérêt qu'il peut y avoir à des questions d'actionnariat croisé où la présence d'actionnaires canadiens dans des sociétés françaises et d'actionnaires français dans des sociétés canadiennes peuvent aider les uns et les autres à surmonter ces difficultés.

Bertrand RAMBAUD, président de SIPAREX nous a évoqué le projet actuellement en cours de créer un fonds bilatéral avec un grand fonds canadien pour un montant d'une centaine de millions d'euros. Ce fonds aura pour vocation d'investir dans les sociétés françaises et canadiennes souhaitant faire du commerce international sur les 2 continents. Il est prévu, dans ce fonds, que des équipes canadiennes seraient implantées à Lyon et des équipes françaises implantées à Montréal. Nul doute que cet actionnariat croisé pourra amener du courant d'affaires pour les entreprises ainsi qu'une solidité financière leur permettant d'aborder ces opportunités.



On le voit donc cette conférence qui a jeté ce tablier financier sur le pont de JC a été une pionnière.



Nous avons tous les deux souhaité poursuivre la collaboration qui pourrait se dérouler sur divers axes qui sont les suivants :

- compréhension du classement GIPC et mise en évidence des principales différences qui séparent une place nationale comme Montréal d'une place régionale comme Lyon ;
- compréhension des raisons pour lesquelles le nombre d'introductions en bourse au Québec est moins important qu'en Auvergne Rhône-Alpes ;
- description plus précise par nos amis canadiens du fonctionnement des deux bourses de la valeur canadienne que sont la bourse de Toronto (TSX) pour les entreprises senior et la bourse de croissance TSX (TSXV) pour les entreprises junior ; il nous a fait part de chiffres extrêmement intéressants sur la capitalisation médiane du TSX (112 millions de \$) alors que celle du TSXV est seulement de 2,3 millions de \$. Cette réflexion pourrait être mise en perspective avec les travaux que nous menons avec Euronext en vue de financer des entreprises de plus petite taille ;
- de façon plus générale : comment travaillons-nous dans notre rôle d'association pour améliorer les choses, communiquer. De quels alliés disposons nous ?
(cf la coordination des Places Financières françaises)

Il a été convenu que les contacts seraient poursuivis dans le cadre du Centre Jacques Cartier et que 2017 constituerait une nouvelle étape dans l'avancée de nos relations.



Mario ALBERT

Directeur Général
Finance Montréal



Jean-Pierre LAC

Président de LPFT